

**Délibérations du  
Comité Syndical**

**EPIDROPT**

**EPIDROPT**

**Syndicat mixte ouvert**

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

**Séance du 30 juillet 2024**

Délibération n° DE\_2024\_035

Date de la convocation : 21/07/2024

**Membres**

**en exercice :**

**17**

*L'an deux mille vingt-quatre et le trente juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.*

**Présents : 9**

**Votants : 9**

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

**Présents non votants :**

**Représentés :**

**Excusés :** Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

**Objet : Maîtrise d'oeuvre pour le rééquipement du dispositif d'auscultation du lac du Lescourroux : choix du prestataire**

Par délibération n° 019/2024 du 9 avril 2024, le comité syndical d'Epidropt a autorisé le président à lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour le rééquipement du dispositif d'auscultation (cellules pressiométriques et systèmes de drainage) au lac du Lescourroux, suivant la procédure adaptée ouvert est soumis aux dispositions de l'article R.2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Le 25/06/2024, EPIDROPT adressait un avis d'appel d'offres public ouvert à la concurrence par voie électronique concernant la maîtrise d'oeuvre pour le rééquipement du dispositif d'auscultation du lac du Lescourroux pour un montant estimé de 35 700 euros HT.

La publication a été effectuée sur le profil d'acheteur du syndicat (<https://agedi.achatpublic.com/accueil/>) du 25/06/2024 au 22/07/2024 18.00 heures.

La consultation a été réalisée dans le cadre d'une procédure adaptée en application du code de la commande publique.

La date limite de dépôt des offres était fixée au 22/07/2024 à 17.00 heures (heure de Paris).

Le présent marché est un marché public de service (prestations intellectuelles) à procédure adaptée.

2 offres électroniques ont été enregistrées sur le profil d'acheteur.

N° d'ordre d'arrivée	Date de réception du pli	Mode de réception du pli	Nom du candidat
1	18/07/2024 à 10h48	Voie électronique	RIVES ET EAUX DU SUD OUEST
2	22/07/2024 à 15h47	Voie électronique	EGIS EAU

Après analyse des candidatures et des offres, il ressort le classement suivant :

N° ordre	Nom du candidat	Valeur Technique / 60	Prix / 40	Note finale pondérée	Classement	Montant de l'offre - € HT -
Offre 1	<b>RIVES-ET- EAUX-DU- SUD- OUEST</b>	56	18.31	<b>74.31</b>	<b>2</b>	65-305
Offre 2	<b>EGIS-EAU</b>	58	40	<b>98</b>	<b>1</b>	29-900

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité (par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) des membres présents, le comité syndical :*

- Décide de retenir l'offre du bureau d'études Egis Eau pour un montant de 29 900 euros HT,
- Décide d'autoriser le président à signer les documents se rapportant à l'offre d'EGIS Eau,
- Décide d'inscrire la dépense à l'article 2138 (mission 2) du budget d'Epidropt.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 31 juillet 2024  
et publié ou notifié  
le 31 juillet 2024

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU

Le président,  
Stéphane FARESIN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme au siège du syndicat.